



Conduite sous emprise Injustifier

Par **fays**, le **10/06/2013** à **10:57**

bonjourrrnrnj'ai vraiment besoin d'info sur un problème que je trouve injuste.rnEn Juillet 2010, je suis contrôler en voiture avec 2 autre personnesrnL'une d'elle avait du cannabis sur elle.rnCette personne dit au gendarme que tout les 3 avions fumer, alors que moi j'ai toujours dit non.rnDu coup le gendarme me retire mon permis 15 jours, et me font faire une prise de sang a l'hôpitalrrnr15 jours plus tard, les résultat tombe, elle sont NEGATIVERnOn me rend donc mon permis.rnrnCe mois-ci, en Juin 2013, nouveau contrôle de gendarmerie?rnIl vérifie mon historique de délit.rnEt a ma grande surprise, il me dise "conduite sous emprise de stupéfiant"rrnrComment ce fait t'il que j'ai toujours cette histoire de conduite sous emprise, alors que j'ai jamais fumer, et que les résultat de la prise de sang était NEGATIVE?rrnrC'est normale ? C'est Juste ou Injuste?rnQuel sont mes recours?rrnrMerci pour votre aide

Par **citoyenalpha**, le **13/06/2013** à **11:33**

Bonjourrrnrvous devez écrire au procureur par lettre recommandé avec accusé de réception pour lui demander l'effacement de cette mention.rn rnvous préciserez exactement tous les faits et dates notamment le contrôle vous permettant de découvrir l'existence de cette mention qui aurait pu vous porter grandement préjudice.rnrnPréciser que sans réponse à votre demande vous serez contraint d'en informer la ministre de la justice ainsi que de saisir la CNIL et la juridiction compétente pour vous rétablir dans votre droit et obtenir des dommages intérêts.rnrnRestant à votre disposition.